

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

## Situation du marché de l'emploi

12<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 17<sup>e</sup> Sommet des Exécutifs de la Grande Région



# 1 Activité en Grande Région

## 1.1 Taux d'activité

Selon les résultats de l'enquête communautaire sur les forces de travail, la population de la Grande Région comptait plus de 5,3 millions d'actifs en 2019. La Rhénanie-Palatinat représentait la plus grande part, avec 38,9 %, suivie de la Wallonie avec 27,8 %, de la Lorraine avec 18,6 % et de la Sarre avec 9,0 %. Enfin, 5,7 % de l'ensemble des actifs de l'espace de coopération habitaient au Luxembourg.

---

### 5,3 Millions

*d'actifs en Grande  
Région en 2019*

---

Pour l'ensemble de la Grande Région, le taux d'activité était de 71,0 % en 2019 – soit 2,1 points de pourcentage de moins que dans l'UE des 28 (73,1 %). La Rhénanie-Palatinat a une incidence significative sur le taux d'activité de la Grande Région. En effet, avec 78,3 % en 2019, le taux d'activité de ce Land est largement supérieur à la moyenne grand-régionale et européenne. La comparaison entre les régions fait apparaître que seule la Sarre, avec 75,5 %, a pu enregistrer un résultat à peu près aussi favorable. À l'exception du Luxembourg (71,3 %), les autres composantes régionales affichaient des taux inférieurs à la moyenne de la Grande Région et de l'UE, et ne sont pas parvenues à dépasser la barre des 70 %. D'importantes disparités sont donc observées au sein de la Grande Région : la différence entre la région enregistrant le taux d'activité le plus faible (Wallonie : 63,3 %) et celle ayant le taux le plus élevé (Rhénanie-Palatinat) représentait 15 points en 2019. Par ailleurs, il existe toujours des différences considérables entre les taux d'activité des hommes et des femmes : en 2019, le taux d'activité des femmes dans la Grande Région était toujours sensiblement inférieur à celui des hommes. Cet écart était de 8,4 points de pourcentage et était donc inférieur à celui observé à l'échelon de l'UE des 28 (10,2 points).

---

### 71 %

*taux d'activité  
en Grande Ré-  
gion en 2019*

---

Depuis 2009, on observe des hausses des taux d'activité supérieures à la moyenne dans les composantes régionales allemandes et au Luxembourg. Cependant, la hausse du taux d'activité depuis 2009 est moins marquée dans la Grande Région (+ 1,9 point de pourcentage) que dans l'UE (+ 2,7 points de pourcentage). Cette évolution, observée depuis 2009, a d'abord été portée par la croissance supérieure à la moyenne enregistrée dans la Sarre et au Luxembourg (+ 3,9 points chacun). Au cours de cette même période, la Rhénanie-Palatinat a également connu une progression supérieure à la moyenne de la Grande Région (+ 3,5 points). La Wallonie a été caractérisée par une très légère baisse (- 0,3 point de pourcentage) et la Lorraine par une hausse de 1,0 point de pourcentage.

En prenant en compte le taux d'activité en fonction de la structure par âge, on remarque qu'en 2019, le taux d'activité des 55-64 ans était, avec 61,8 %, nettement supérieur à celui des jeunes dans la Grande Région (38,6 %). Par rapport à l'UE des 28, le taux d'activité des seniors de la Grande Région est quasiment au même niveau que la moyenne européenne (63,0 %) ; celui des jeunes reste derrière la moyenne européenne (EU 28 : 40,6 %). Dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans, une comparaison interrégionale reflète à peu près les mêmes tendances que celles observées pour les jeunes : les composantes régionales allemandes obtiennent les taux les plus élevés, les plus bas reviennent au Luxembourg et à la Wallonie.

En Lorraine, contrairement à la situation de ses jeunes actifs, le taux d'activité des seniors se situe nettement en-dessous de la moyenne.

## 1.2 Taux d'emploi

**Le taux d'emploi global de la Grande Région s'élevait à 72,1 % en 2019** et se situait au-dessous la moyenne européenne de 73,0 %. Les résultats sont toutefois très variables au sein de l'espace de coopération : 15,9 points de pourcentage séparent le taux d'emploi le plus élevé du taux d'emploi le plus faible. Les deux Länder allemands ainsi que le Luxembourg enregistrent un taux d'emploi supérieur à la moyenne de la Grande Région. La Rhénanie-Palatinat est largement en tête, avec 80,0 %. La Sarre et le Luxembourg se situent bien au centre, avec respectivement 76,6 % et 72,1 %. La Lorraine, la Communauté Germanophone de Belgique et la Wallonie se positionnent en revanche sensiblement sous les moyennes européenne et grand-régionale, avec respectivement 68,2 %, 67,3 % et 64,1 %.

**72,1 %**  
*taux d'emploi en  
Grande Région  
en 2019*

Entre 2009 et 2019, le taux d'emploi de la Grande Région a enregistré une hausse de 4,1 points de pourcentage et se situe depuis 2015 légèrement en-dessous du taux moyen enregistré dans l'UE des 28, qui a connu une évolution comparable depuis 2007 (+ 4,4 points de pourcentage). Ce résultat positif dont bénéficie la Grande Région est le fruit de l'évolution des régions allemandes (Sarre : + 6,8 points de pourcentage ; Rhénanie-Palatinat : + 6,0 points de pourcentage). Vient ensuite le taux de variation du Luxembourg (+ 3,0 points de pourcentage).

Suite à l'augmentation du taux d'emploi depuis 2002, le retard par rapport à l'objectif visé par la Stratégie Europe 2020 – en l'occurrence un taux d'emploi de 75 % – n'est plus que de 2,9 points de pourcentage en 2019 (contre 2,0 % pour l'UE des 28). Au niveau de la Grande Région comme à l'échelon européen, des efforts restent donc toutefois à effectuer pour que l'objectif visé puisse être atteint en 2020.

## 1.3 Taux d'emploi des seniors

**59,5 %**  
*taux d'emploi  
des seniors en  
Grande Région  
en 2019*

**Avec un taux d'emploi des seniors de 59,5 %, la Grande Région affichait en 2019 un résultat très légèrement inférieur à celui de l'UE des 28 (59,9 %)**, mais dépasse l'objectif de la stratégie de Lisbonne. Ce résultat est notamment dû aux taux d'emploi des seniors élevés dans les deux Länder allemands. Bien que la stratégie Europe 2020 ne prévoit pas de seuil de référence pour le taux d'emploi des travailleurs âgés, l'Allemagne a choisi de se fixer un objectif national : en 2020, 60 % des actifs de 55 à 64 devront avoir un emploi. La Rhénanie-Palatinat (73,0 %) et la Sarre (67,0 %) ont d'ores et déjà atteint

cet objectif. La Belgique s'est également fixé un objectif consistant à atteindre un taux d'emploi de 50 % pour les travailleurs seniors. La Wallonie restait toutefois 2,3 points de pourcentage en deçà de ce seuil en 2019. La Lorraine (51,4 %) est nettement sous la moyenne de la Grande Région et le Luxembourg enregistre le taux le plus faible de l'espace de coopération (42,8 %).

La hausse globale du taux d'emploi de la Grande Région depuis 2009 est due non seulement à la présence plus importante des femmes sur le marché du travail, mais aussi à l'augmentation régulière du nombre de personnes âgées occupant un emploi. Entre 2009 et 2019, le taux d'emploi dans la tranche d'âge des 55-64 ans a progressé de 16,3 points dans la Grande Région – cette évolution est plus prononcée qu'à l'échelon européen (UE des 28 : + 14,2 points). La catégorie des travailleurs âgés a par ailleurs été la moins touchée par le ralentissement du marché de l'emploi suite à la crise ; le taux d'emploi des seniors a même continué à légèrement augmenter en 2008 et même en 2009.

## 1.4 La situation de l'emploi des jeunes

**33,9 %**

*taux d'emploi  
des jeunes en  
Grande Région  
en 2019*

En 2019, le taux d'emploi des jeunes s'élevait à 33,9 % au sein de la Grande Région, soit 0,9 point de pourcentage en dessous de la moyenne européenne (34,8 %). Un comparatif interrégional montre qu'il existe de fortes disparités entre le taux d'emploi le plus bas et celui le plus élevé : le taux observé en Rhénanie-Palatinat (50,9 %) et en Sarre (41,9 %) est plus de deux fois plus élevé qu'en Wallonie (18,9 %). Le Luxembourg et la Lorraine se situent en milieu de classement, avec respectivement 28,2 % et 29,7 %. Le taux de la Communauté germanophone de Belgique (32,9 % en 2018) est légèrement inférieur à la moyenne grand-régionale.

L'analyse du taux d'emploi des jeunes au fil du temps depuis 2009 dépeint une évolution positive tant au niveau de la Grande Région (+ 1,1 points de pourcentage) qu'à l'échelon européen (+ 0,8 points de pourcentage). Au sein de la Grande Région, l'évolution est très variée. Depuis 2009 la Rhénanie-Palatinat et la Sarre ont enregistré des hausses supérieures à 5 points de pourcentage. A l'inverse, la Wallonie et la Communauté Germanophone de Belgique (2009-2018) accusent une baisse du taux d'emploi des jeunes avec respectivement - 2,9 et - 3,4 pp. Avec des valeurs respectives de + 1 et + 2,3 pp, l'évolution en Lorraine et au Luxembourg est positive au cours de cette période.

## 1.5 La situation de la formation

L'Union européenne s'est fixé comme objectif pour 2020 qu'au moins 40 % de sa population entre 30 et 34 ans ait une qualification de niveau universitaire (CITE 5-8). **En 2019, avec 38,5 %, le taux grand-régional se situait à moins de 1,5 point de pourcentage en dessous de l'objectif**, ainsi qu'à 3,1 points en dessous de la valeur européenne de 41,6 %. Au sein de la Grande Région, le Luxembourg, avec un taux de 56,2 %, se place nettement en tête. Avec la Wallonie, qui connaît en 2019 un taux de 42,2 % (47,5 % en Belgique), elles sont les seules composantes de l'espace de coopération à dépasser l'objectif européen. La Lorraine reste encore cette année très légèrement en deçà de l'objectif européen (39,2 %). À l'échelle nationale, l'objectif est en revanche plus qu'atteint avec 47,5 %. Les deux régions allemandes enregistrent, avec 33,3 % (Rhénanie-Palatinat) et 30,0 % (Sarre), les chiffres les

**38,5 %**

*de la population  
en Grande Région  
dispose d'un di-  
plôme de l'ensei-  
gnement supé-  
rieur en 2019*

plus bas. Elles se situent nettement sous la moyenne fédérale allemande (35,5 %) et sont encore très éloignées de l'objectif national.

**En 2019, 10,1 % des 18-24 ans de la Grande Région faisaient partie de la catégorie des jeunes en situation d'abandon scolaire.** Ce taux est passé en deçà de la moyenne européenne, située à 10,3 %, et a quasiment déjà atteint l'objectif européen des 10 %. Si le constat est satisfaisant, cela signifie cependant qu'un jeune sur dix connaît encore aujourd'hui des difficultés pour poursuivre sa formation ou pour s'insérer durablement et qualitativement sur le marché du travail.

## 1.6 L'emploi salarié (au lieu de travail)

**4,5 Millions**

*de salariés en Grande Région en 2018*

En 2018, dernière année de référence pour laquelle des données sont disponibles pour toutes les composantes régionales, **le nombre total de salariés (au lieu de travail) dans la Grande Région était de plus de 4,55 millions de personnes** ; cela représente 2,2 % de tous les actifs de l'UE des 28. La Rhénanie-Palatinat, région partenaire la plus fortement peuplée de l'espace de coopération, représente également la

part la plus importante en termes d'emploi avec 40,4 % de l'ensemble des salariés de la Grande Région, devançant la Wallonie (23,1 %), la Lorraine (16,4 %), la Sarre (10,8 %) et le Luxembourg (9,3 %).

**Pendant la période de 2000 à 2018, l'emploi des salariés dans la Grande Région a enregistré une croissance (+ 13,1 %) similaire à celle de la moyenne de l'UE des 28 (+ 14,7 %).** Au sein de la Grande Région, le Luxembourg, qui bénéficie d'une économie en bonne santé, a notamment enregistré entre 2000 et 2019 un gain de 78,0 % du nombre de ses salariés, chiffre sans précédent dans la comparaison interrégionale et largement supérieur aux hausses moyennes à l'échelle européenne. L'évolution est également positive en Wallonie : en 2018, la région belge employait 19,8 % de salariés de plus qu'en 2000. La Wallonie a donc non seulement mieux tiré son épingle du jeu que la plupart des autres régions de l'espace de coopération, mais elle a aussi connu une évolution légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la Belgique (+ 19,6 %). En revanche, la Communauté Germanophone de Belgique reste derrière puisqu'elle n'a enregistré qu'une hausse de 12,4 % entre 2000 et 2018. En Rhénanie-Palatinat, le nombre des salariés a augmenté de 15,0 % entre 2000 et 2019. Elle se positionne ainsi au-dessus de la moyenne de la Grande Région jusqu'à 2018. L'évolution du marché de l'emploi a été beaucoup plus modérée en Sarre. La région allemande a au niveau global clôturé la période 2000-2019 par une hausse de l'emploi (+ 3,7 %). Contrairement à la tendance observée dans la Grande Région comme en Europe, la Lorraine a pour sa part dû faire face à des pertes significatives d'emplois entre 2000 et 2018 (- 8,1 %).

**76,1 %**

*des salariés en Grande Région travaillent en 2018 dans le secteur des services*

Une analyse de la répartition par secteurs économiques des emplois de la Grande Région montre que la prépondérance du secteur tertiaire s'est encore accrue. **En 2018, trois quarts des salariés occupaient un emploi dans les services**, tandis que le secteur secondaire ne représentait plus qu'un quart des emplois (23,1 %). Quant au secteur primaire, il n'employait qu'environ 0,8 % de l'ensemble des travailleurs. La Grande Région se situe ainsi largement

dans la moyenne européenne (tertiaire : 75,8 % ; secondaire : 22,5 % ; primaire : 1,7 %). A l'intérieur du secteur tertiaire, les services marchands occupent une place plus importante à l'échelon européen que dans la Grande Région (UE des 28 : 49,8 % ; Grande Région : 44,6 %).

Au sein de l'espace de coopération, les services occupaient une place disproportionnée en Wallonie et au Luxembourg avec environ 80 % des emplois, et ce, avec cependant une orientation structurelle différente : alors qu'au Grand-Duché de Luxembourg, les services marchands arrivaient en tête avec une part de 59,7 %, soit un taux nettement supérieur à la moyenne interrégionale et européenne, c'est en Wallonie que les services non marchands emploient proportionnellement le plus de personnes comparativement aux autres composantes de la Grande Région (39,9 %).

## 1.7 Formes de travail et d'emploi atypiques

**Dans la Grande Région, 7,5 % des salariés ont signé un contrat à durée déterminée.** C'est au Luxembourg que la part des salariés en contrat à durée déterminée est la plus élevée en 2019 (9,1 % de l'ensemble des salariés), suivie de la Sarre (7,4 %). La Wallonie enregistre la proportion la plus faible (6,5 %). Entre 2014 et 2019, le Luxembourg affiche la plus forte progression du nombre de contrats à durée déterminée (+ 1 pp), suivi de la Wallonie avec + 0,8 point de pourcentage. Dans les composantes allemandes, la tendance est à la régression (- 2,8 % en Sarre et - 1 % en Rhénanie-Palatinat). Au cours des 5 dernières la Lorraine enregistre un léger recul de 0,2 %. Dans la Grande Région, les jeunes (15-24 ans) sont davantage concernés par les contrats à durée déterminée que la moyenne. En 2019, la part des jeunes dans l'ensemble des CDD a légèrement augmenté par rapport à 2017 (21,7 % contre 24,4 %) et leur part sur le marché de l'emploi a également légèrement augmenté (de 6,4 % à 6,6 % de l'ensemble des salariés).

**En 2019, plus d'un quart des employés dans la Grande région travaillent à temps partiel,** une valeur plus élevée que celle de l'Union Européenne. C'est dans les composantes allemandes que ces contrats sont les plus fréquents (respectivement 28,4 % et 30,2 % des emplois en Sarre et Rhénanie-Palatinat). La Wallonie et la Lorraine enregistrent des proportions bien moins élevées (respectivement 23,9 % et 20,4 %). Avec une part de 17,2 %, le Luxembourg détient la part la plus faible de travailleurs à temps partiel.

## 2 Chômage

### 2.1 Taux de chômage selon Eurostat

---

**5,2 %** (Eurostat)  
de taux de chômage  
en Grande Région en  
2019

---

**Le taux de chômage recensé dans le cadre de l'enquête de l'UE sur les forces de travail et harmonisé selon le concept du BIT s'établit en 2019 à 5,2 % dans la Grande Région,** soit 1,1 point en dessous du niveau européen (6,3 %). La valeur affichée par la Grande Région cache néanmoins de grandes disparités entre ses différentes composantes : la Sarre (3,7 %), et surtout la Rhénanie-Palatinat (2,7 %) enregistrent en 2019 un taux de chômage nettement inférieur à celui de la moyenne de la Grande Région, tandis que la situation sur le marché du travail

apparaît moins favorable en Wallonie et en Lorraine (respectivement 7,1 % et 8,1 %). La CG de Belgique obtient certes de meilleurs résultats (6,7 %) que la Wallonie au niveau du taux de chômage, mais celui-ci se situe tout de même bien au-dessus de la moyenne de la Grande Région.

**Au sein de l'espace de coopération, l'évolution des taux de chômage depuis 2009 est globalement positive** : les plus grands reculs sont enregistrés par la Sarre (- 4,7 pp) et la Wallonie (- 4,0 pp). A l'échelle grand-régionale le recul n'est que de 3,5 points. En Rhénanie-Palatinat, le taux de chômage recule de 3,3 points de pourcentage et en Lorraine de 3,1 points. La CG de Belgique enregistre elle un recul de 1,3 point, contrairement au Luxembourg dont le taux de chômage depuis 2009 a augmenté de 0,5 point de pourcentage.

**Entre 2009 et 2019, le taux de chômeurs de longue durée parmi les actifs au sein de la Grande Région a visiblement baissé** (- 1,6 pp) ; au cours de la même période, cette part a seulement diminué de 0,5 point au niveau de l'Europe. En 2019, 41,3 % des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis plus d'un an dans la Grande Région. Leur proportion dans la population active est de 2,1 %. En moyenne européenne, la part des chômeurs de longue durée est moins élevée parmi les chômeurs (40,4 %) et au même niveau parmi les actifs (2,5 %).

## 2.2 Le chômage au travers des statistiques des agences pour l'emploi

---

# 534 400

*chômeurs en Grande Région en 2019 – taux le plus bas depuis 2011*

---

**En 2019, la Grande Région compte environ 534 400 chômeurs selon les chiffres des agences pour l'emploi**, ce qui signifie que la tendance à la baisse de ces dernières années s'est poursuivie. Cependant, la pandémie de COVID-19 laisse présager d'autres tendances en 2020 : la moyenne des 9 premiers mois de l'année est déjà de 573 700 chômeurs dans la Grande Région, une augmentation qui se rapproche de la situation de 2016 et qui met fin actuellement à la tendance positive de baisse du chômage.

Toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne jusqu'à 2019. La Wallonie, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre enregistrent ainsi, en 2019, le plus faible nombre de demandeurs d'emplois depuis 20 ans ou plus. En revanche au Luxembourg, et plus encore en Lorraine, la baisse des demandeurs d'emploi est réelle mais plus récente. En Lorraine, l'inflexion de tendance sur le front du chômage reste encore toute relative et bien modeste, eu égard au volume de personnes concernées (cf. tableau p. 50).

## 2.3 Chômage des jeunes et taux des NEET

Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que le taux de chômage global, aussi bien dans les composantes de la Grande Région que dans l'UE. **En 2019, le taux de chômage des jeunes dans la Grande Région s'établit à 12,7 %**, soit plus de deux fois supérieur au niveau du taux de chômage global (écart de 7,5 points de pourcentage). A l'échelle de l'Europe des 28, le taux de chômage des jeunes est plus élevé (14,4 %), mais l'écart par rapport au taux de chômage global est quasiment le même (8,1 pp). Au sein de la Grande Région, le taux de chômage des jeunes a fortement diminué entre 2009 et 2019 (- 7,5 pp), alors que le taux de chômage global de la Grande Région n'a diminué que de 3,5 points de pourcentage sur la

même période. Les différents facteurs du chômage des jeunes relativisent toutefois le taux élevé de chômage des jeunes et les disparités au sein de la Grande Région.

**La part de chômage des jeunes dans la Grande Région s'établit en 2019 à 4,8 %, soit une valeur inférieure à la moyenne européenne (UE 28 : 5,8 %).** Dans les deux espaces de coopération, les écarts par rapport au taux de chômage global apparaissent sensiblement inférieurs au calcul antérieur (Grande Région : 0,9 point, UE 28 : 1,1 point).

La différence entre le taux de chômage des jeunes et la part de chômage des jeunes est due au nombre des jeunes non comptabilisés dans la population active. Les deux indicateurs révèlent toutefois que les jeunes sont plus souvent chômeurs que leurs aînés. Le risque de chômage plus élevé chez les jeunes peut s'expliquer par le fait que le passage de l'école ou de la formation professionnelle à la vie active intervient en général à un âge situé entre 15 et 24 ans. A la suite de la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat), le passage des études à l'emploi intervient désormais plus souvent dans cet intervalle. Par ailleurs, les premiers contrats de travail des jeunes sont plus fréquemment à durée déterminée (ce qui augmente le risque de chômage à leur expiration). En outre, les jeunes actifs disposent de moins d'expérience dans l'entreprise et la profession. Ils ne peuvent par ailleurs pas faire valoir autant de droits liés à l'ancienneté, ce qui se traduit par un risque de licenciement accru des jeunes déjà employés. Parallèlement, il y a lieu de prendre en considération d'autres facteurs individuels qui ne sont toutefois que très difficilement mesurables.

Un autre indicateur utilisé pour décrire la situation du chômage des jeunes est le **taux des NEET. En 2019, il atteignait 11,4 % dans la Grande Région**, celle-ci obtenant ainsi un résultat meilleur que l'UE des 28 (13,2 %). La comparaison interrégionale révèle que la Sarre (7,7 %) et le Luxembourg (8,3 %) ainsi que la Rhénanie-Palatinat (8,6 %) enregistrent les taux les plus bas. Dans toutes les autres composantes régionales, plus d'un jeune sur dix se trouvait encore en situation de NEET en 2019 : 13,4 % en Lorraine et 14,5 % en Wallonie. Excepté pour la Lorraine et la Sarre, les taux des NEET sont supérieurs aux moyennes nationales respectives dans les autres composantes de la Grande Région.

Le taux des jeunes qui ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés, ni en formation professionnelle (**NEET – Not in Employment, Education or Training**) est un indicateur particulièrement suivi et dont on s'est souvent servi en Europe ces dernières années pour analyser la situation des jeunes. Avec la Stratégie Europe 2020, l'UE s'est penchée de près sur le problème de l'exclusion des jeunes du milieu scolaire, de la formation et du travail.

---

Le présent document est une synthèse du cahier « situation du marché de l'emploi dans la Grande Région » contenant des informations détaillées sur les thèmes abordés ici ainsi que de nombreux indicateurs et le chapitre « La situation du marché de l'emploi en Grande Région pendant la crise sanitaire de 2020 ». Le cahier fait partie du 12<sup>e</sup> rapport IBA-OIE pour le 17<sup>e</sup> Sommet des Exécutifs de la Grande Région et est disponible en format digital à l'adresse suivante : [www.iba-oie.eu](http://www.iba-oie.eu)

